PLAN D'ORIENTATION STRATEGIQUE 2025 - 2029

PARTIE 1 : DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

« Un socle solide, des essais à transformer »

LIGUE REGIONALE SUD PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

EDITO

La Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de Rugby joue un rôle central dans le développement et la structuration du rugby régional. Dans un environnement en constante évolution, marqué par des transformations sociétales, économiques et sportives, il est essentiel d'adopter une vision claire et structurée pour préparer l'avenir de la discipline.

L'élaboration de ce Plan d'Orientation Stratégique vise à définir une feuille de route cohérente pour la Ligue PACA, pour la période 2025 - 2029. Il devra nous permettre de :

1. Renforcer la structuration des clubs et des compétitions locales
2. Développer la pratique du rugby et augmenter le nombre de licenciés.
3. Accroître la notoriété et l'attractivité du rugby régional.
4. Optimiser les ressources financières, institutionnelles et privées

Il devra s'inscrire dans la déclinaison du Projet Fédéral, en cours d'élaboration autour des axes suivants :

1. Redresser les comptes de la Fédération Française de Rugby
2. Relancer le rugby par la base
3. Créer une Fédération à mission
4. Peser à l'international
5. Performer pour nos arbitres au niveau international

L'adoption d'une stratégie claire nous permettra de renforcer son impact sur le territoire et de s'inscrire dans une dynamique de développement durable et inclusif. En s'appuyant sur un diagnostic précis et une concertation des acteurs du rugby régional, ce plan assurera une meilleure cohérence des actions menées.
Ce Plan d'Orientation Stratégique constitue une opportunité unique pour la Ligue PACA de Rugby de renforcer son positionnement et d'accompagner efficacement les clubs et les licenciés vers un avenir prometteur.

SOMMAIRE

1. DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE 4

2. ORGANISATION DU RUGBY SUR LE TERRITOIRE 13

3. LES ACTEURS DU TERRITOIRE 18

4. LE RUGBY SUR LA LIGUE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR 20

5. LES ENJEUX SOCIETAUX 35

6. LES OFFICIELS DE MATCHS 41

7. LA FORMATION-L'IREF 46

8. LES ENJEUX DU TERRITOIRE - LES SWOT 50

1.
DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

SOMMAIRE

1. DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

1.1 GEOGRAPHIE

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) est une des régions les plus attractives de France. Elle bénéficie d'un climat méditerranéen, d'un littoral exceptionnel et d'un relief varié. Son dynamisme économique et touristique en fait une zone stratégique pour les investissements et le développement.

Elle est limitrophe de l'Italie à l'est, de la région Auvergne-Rhône-Alpes au nord et de la région Occitanie à l'ouest. Elle est bordée par la mer Méditerranée au sud, offrant une ouverture maritime majeure avec des ports tels que Marseille, Nice et Toulon.

Elle est formée de six départements : les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse .

Le climat méditerranéen domine, avec des étés chauds et secs et des hivers doux. Toutefois, en altitude, le climat devient montagnard avec des hivers rigoureux. La région est exposée aux vents, notamment le Mistral qui souffle depuis la vallée du Rhône.



Observations-réflexions : La région PACA est un territoire aux multiples atouts géographiques, offrant un cadre de vie privilégié et des opportunités de développement économique et touristique considérables. Son littoral attractif, ses massifs montagneux et son climat en font une région stratégique pour l'aménagement du territoire et les investissements.

1.2 DEMOGRAPHIE

Au 1er janvier 2024, la région est composée de 18 arrondissements, 126 cantons et 946 communes, et rassemble une population totale de 5,20 millions d'habitants, soit 7,9 % de la population de France métropolitaine, ce qui situe notre région au 7e rang sur le plan de la taille démographique.

La région Sud Paca est la seule région de France métropolitaine dont la croissance démographique n'a pas diminué entre 2016 et 2024.

Ainsi, entre 2014 et 2024, la population de la région s'est accrue en moyenne de près de 0,5 % par an, un rythme légèrement supérieur à celui de France métropolitaine (+0,3 %). Cette dynamique repose essentiellement sur un solde migratoire positif. Toutefois, Sud Paca a connu cette dernière année une attractivité moindre que celle des autres régions du Sud de la France, qu'il s'agisse de la Corse (progression de 1,1%), l'Occitanie (+ 0,7%) et la Nouvelle Aquitaine (+ 0,6%).

Les personnes de 65 ans ou plus sont plus nombreuses que les jeunes de moins de 20 ans. Entamé fortement au début des années 2000, ce creusement du déséquilibre entre les moins de 20 ans et les plus de 65 ans s'est accentué encore entre 2015 et le début des années 2020.

Ce déséquilibre a des conséquences sur la structure de la population active dans la région, avec une part de populations retraitées en très nette progression par rapport aux actifs, au cours des vingt dernières années.



COMPARATIF DEMOGRAPHIQUE ENTRE LA REALISATION DES POS			
POS 2019-2024		POS 2025-2029	
DEPARTEMENTS	POPULATION	POPULATION	VARIATION
ALPES DE HAUTES PROVENCE	166 000	168 161	+ 1,3%
HAUTES ALPES	145 000	141 000	- 2,7%
ALPES MARITIMES	1 098 000	1 119 571	+ 0,3%
BOUCHES DU RHONE	2 014 000	2 078 397	+ 5,8%
VAR	1 039 000	1 121 506	+ 7,9%
VAUCLUSE	558 000	568 715	+ 1,9%

Observations-réflexions : Près de 9 habitants sur 10, résident dans une des 13 grandes aires urbaines. À elles seules, les agglomérations d'Aix-Marseille (1,83 millions d'habitants pour la future métropole Aix-Marseille), Nice (950 000), Toulon (560 000) et Avignon (191 000) concentrent 78 % de la population régionale. En comparant le diagnostic établi lors de la réalisation du POS 2019/2024, seul le département des Hautes Alpes enregistre une baisse de sa démographie.

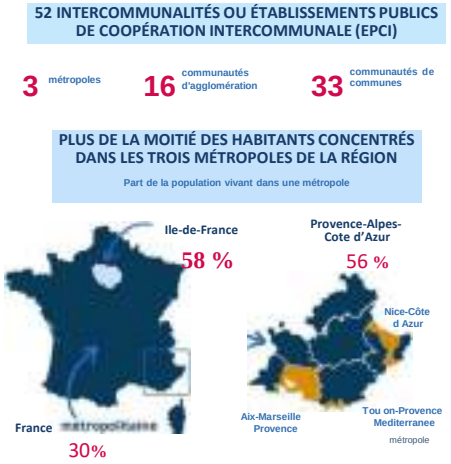
1.3 L'ATTRATIVITE METROPOLITAINE

Aujourd'hui, la région PACA connaît une forte expansion de sa dynamique métropolitaine. Ainsi, 56% de la population régionale vit dans l'une des trois métropoles régionales (Aix Marseille Métropole, Nice Côte d'Azur et Toulon Provence Méditerranée), ce qui en fait, la deuxième région en termes de peuplement des aires métropolitaines.

Les communes de PACA sont regroupées au sein de 52 intercommunalités ou établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dont trois métropoles, 16 communautés d'agglomération et 33 communautés de communes.

Les EPCI urbains, et en particulier les métropoles, voient leur progression caractérisée principalement par le phénomène de « migration résidentielle » et de suroccupation des logements. Les communes de 5 000 à moins de 50 000 habitants sont les grandes bénéficiaires de cette attractivité résidentielle.

Certaines grandes villes voient leur population augmenter. Toulon (+ 1,07 %), dans le sillage de la dynamique départementale, mais aussi Aix-en-Provence (+ 0,57 %) dans les Bouches-du-Rhône et Digne-les-Bains (+ 1,5 %) dans les Alpes-de-Haute-Provence ont connu une croissance continue de leur population depuis 2016. Marseille, deuxième ville de France après la capitale, voie sa croissance démographique s'élève à 0,3% entre 2016 et 2022. Nice semble également retrouver son attractivité, avec un rebond positif en 2022. La ville d'Avignon, dans le Vaucluse, perd entre 0,1 % et 0,2% de sa population entre 2016 et 2024, avec une population estimée à un peu moins de 90 000 habitants aujourd'hui. Gap, la capitale des Hautes-Alpes, perd des habitants (solde légèrement négatif de - 0,1 %), avec 40 656 habitants



Observations-réflexions : L'attractivité résidentielle des territoires en zone péri-urbaine se poursuit et s'intensifie. Ce sont notamment les villes de 5 000 à 50 000 habitants qui profitent de cette dynamique. Il est important de mesurer l'attractivité de ces territoires, notamment en termes de politique sportive territoriale et de niveau d'équipement sportif. Cette migration résidentielle accentuée a aussi des impacts sur l'évolution de la population sur ces territoires et sur les opportunités à évaluer en termes de captation de licencié.es, jeunes notamment

1.4 UNE REGION MARQUEE PAR UNE STAGNATION DE LA DYNAMIQUE ECONOMIQUE ET UNE HAUSSE DE LA PRECARITE SOCIALE

Avec environ 456 000 demandeurs d'emploi au 4e trimestre 2024, le taux de chômage de la région Sud Paca s'élève à 7,9%, soit un taux légèrement supérieur à la moyenne nationale en métropole (7,2%). Toutefois, entre 2018 et 2024, ce taux s'est contracté nettement, passant de 10,6% à 7,9%, et l'écart entre le taux régional et le taux national s'est également contracté.

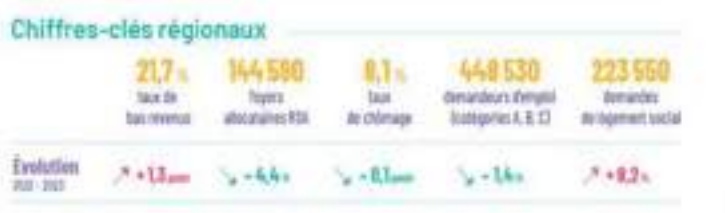
Les départements les plus impactés sont ceux de Vaucluse, des Bouches-du Rhône et des Alpes de Haute-Provence, dont le taux de chômage atteint ou dépasse les 8%. Le Vaucluse est de loin le territoire le plus impacté, avec un taux de chômage approchant les 10%.

La région Sud Paca est ainsi la troisième région ayant le taux de chômage le plus élevé, derrière les Hauts de France et Occitanie. La région concentre une part importante de ménages vivant sous le seuil de pauvreté.

Ces derniers se répartissent de manière hétérogène : le Vaucluse et l'ouest du département des Bouches-du-Rhône concentrent des populations plus vulnérables. Ces derniers se répartissent de manière hétérogène dans la région : le Vaucluse et l'ouest du département des Bouches-du-Rhône concentrent des populations plus vulnérables.

Si le nombre de foyers allocataires du RSA, de la prime d'activité (PA) ainsi que les bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) diminuent sur un an, il demeure que de plus en plus de ménages sont concernés par des situations de précarité : hausse des foyers à bas revenus, notamment chez les familles monoparentales, hausse des dépôts de dossier de surendettement, hausse des personnes en situation de précarité alimentaire…

Confrontés à un chômage important, la demande d'emploi augmente chez les jeunes. La région concentre par ailleurs une part élevée de jeunes non insérés (ni en emploi, ni en études).



Baromètre social du DROS PACA 2024 (Dispositif régional d'observation sociale)

Observations-réflexions : Le taux de chômage des moins de 25 ans demeure important en région, tout comme le taux de chômage pour les seniors en inactivité depuis plus d'un an, même si la tendance est au très léger repli (-0,2%).

Ces tendances sont structurellement ancrées en région Sud Paca. Le POS doit maintenir un haut niveau d'ambition s'agissant des projets à visée inclusive, en particulier dans le domaine de l'insertion par le sport et des politiques de formation qualifiante.

1.5 POLITIQUES REGIONALES POUR LES QUARTIERS ET ZONES RURALES

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) met en oeuvre des politiques spécifiques pour répondre aux besoins distincts de ses zones urbaines et rurales.

POLITIQUES DE LA VILLE EN RÉGION PACA

La Politique de la ville vise à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires. En PACA, 135 quartiers sont classés prioritaires (QPV), regroupant environ 539 000 personnes, soit 10,6 % de la population régionale. Cette politique s'articule autour de trois axes principaux :

- Cohésion sociale : renforcer le lien social et promouvoir l'égalité des chances.
- Cadre de vie et renouvellement urbain : améliorer l'environnement urbain et rénover les infrastructures.
- Développement de l'activité économique et de l'emploi : stimuler l'économie locale et favoriser l'insertion professionnelle.



POLITIQUES POUR LES ZONES RURALES EN RÉGION PACA

Les territoires ruraux de PACA présentent une grande diversité et sont soutenus par un réseau de projets incluant parcs naturels, pays, intercommunalités et groupes d'action locale. Le Réseau rural Provence-Alpes-Côte d'Azur sert de plateforme pour les acteurs du développement rural, tels que les collectivités, associations et chambres consulaires

Le Programme de Développement Rural (PDR), financé par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), soutient des projets visant à accompagner les mutations de l'espace rural pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. De plus, certaines communes rurales bénéficient du soutien du Fonds européen de développement régional (FEDER) pour dynamiser leurs centres-villes et améliorer les équipements et services offerts aux habitants

Enfin, les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) regroupent des communes reconnues comme fragiles sur le plan socio-économique. Ces zones bénéficient d'aides fiscales et sociales pour encourager la création ou la reprise d'entreprises, contribuant ainsi à leur développement
Ces politiques visent à réduire les disparités entre les zones urbaines et rurales de la région PACA, en adaptant les actions aux spécificités de chaque territoire.

1.6 DES DYNAMIQUES DE L'EMPLOI ET UN MARCHE DU TRAVAIL EN TENSION

Le taux annuel de chômage enregistré en 2023 et 2024 est le plus bas enregistré depuis 1982, date de l'entrée en vigueur de la méthode de mesure actuelle.

Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans poursuit sa baisse mais reste à un niveau très élevé en région en 2023 (19,0 %, contre 16,8 % en France métropolitaine). Celui des seniors de 50 ans ou plus recule très légèrement (– 0,2 points) pour s'établir à 5,5 %. La demande d'emploi continue de diminuer, sauf pour les jeunes, celle-ci augmentant de près de 1%.

La situation de l'emploi des jeunes demeure tendue en 2024, avec une hausse du nombre de demandeurs d'emploi de près de 2%.

Fin 2024, la région comptait en moyenne plus de 456 370 demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C ; données brutes).



Baromètre social du DROS PACA 2024 (Dispositif régional)

Observations-réflexions : Le taux de chômage des moins de 25 ans demeure important en région, tout comme le taux de chômage pour les seniors en inactivité depuis plus d'un an, même si la tendance est au très léger repli (-0,2%).
Ces tendances sont structurellement ancrées en région Sud Paca. Le POS doit maintenir un haut niveau d'ambition s'agissant des projets à visée inclusive, en particulier dans le domaine de l'insertion par le sport et des politiques de formation qualifiante.
On observera que les creusements du taux de chômage sont plus marqués à l'ouest de la région, en particulier sur le département de Vaucluse , notamment dans le nord du département, ainsi que sur le territoire de la métropole marseillaise.

1.7 DYNAMIQUE ECONOMIQUE DE LA REGION PACA

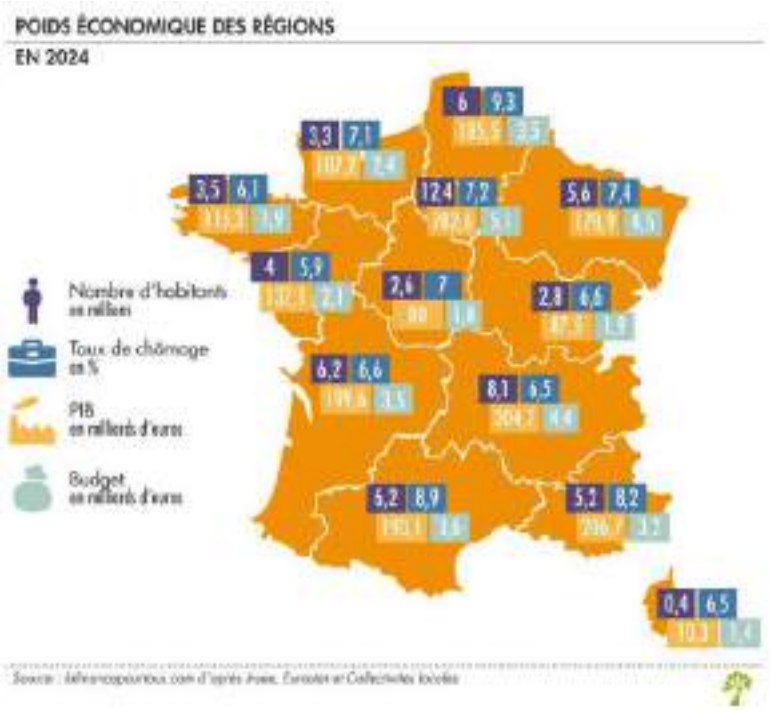
Avec un Produit Intérieur Brut par habitant approchant les 207 milliards d'euros en 2024, la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe au 3e rang national, loin derrière la région Ile-de-France (782 milliards) et Auvergne-Rhône Alpes (304 milliards).

La région PACA est la première région française en termes de biodiversité. Elle possède l'espace naturel non urbanisé le plus étendu des régions françaises, avec 75% de son territoire couvert. Par conséquent, PACA tire profit d'une diversité naturelle unique en son genre.

La région PACA possède un tissu économique assez fragmenté où les TPE et PME sont fortement présents. Il faut ajouter que 52% des entreprises comptent moins de 50 salariés.
L'emploi régional demeure polarisé sur une structure en mono-activité, avec comme principaux établissements employeurs des équipements publics.

Les secteurs du commerce, des transports et services divers concentrent près de 70% des établissements employeurs de la région, avec plus d'un cinquième des établissements appartenant aux secteurs du commerce, de la réparation automobile et de motocycles.

La région PACA est également très contrastée en termes de niveaux de vie. On y compte 17,3% des habitants qui vivent sous le seuil de pauvreté.



1.8 ATTRACTIVITE TOURISTIQUE

En termes d'attractivité touristique, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur se classe en 2023, au 5e rang des régions de France métropolitaine derrière l'Île-de-France (84,4 millions de nuitées), Auvergne-Rhône-Alpes (60,4 millions), Nouvelle-Aquitaine (56,4 millions) et derrière Occitanie, qu'elle avait pourtant dépassée en 2022.

L'économie du tourisme concentre 13% du PIB régional et 6% de l'emploi. Les premières tendances de la fréquentation touristique pour 2024 laissent apparaître un rebond notable, certainement dopé par la dynamique impulsée par les Jeux Olympiques de Paris. Entre janvier et octobre 2024, la région a enregistré une hausse de sa fréquentation touristique de près de 3%.

La région Sud s'appuie également sur son agriculture. 30 % de la superficie du territoire sont dédiés à l'activité agricole et horticole. Sud Paca est ainsi, la première région de France pour la production de fleurs, fruits et légumes frais.

Par ailleurs, la région s'est engagée depuis des années dans le développement de centres de recherche et d'innovation avec notamment Sophia-Antipolis, plus grand parc technologique d'Europe. La région a également mis en place des filières d'excellence dans les domaines de la transition énergétique, de la santé, de l'alimentation, du transport durable, de la sécurité et de l'industrie culturelle.

2.

ORGANISATION DU RUGBY SUR LE TERRITOIRE

SOMMAIRE

2. ORGANISATION DU RUGBY SUR LE TERRITOIRE

2.1 LA LIGUE SUD PACA DE RUGBY

La Ligue Sud Rugby, dont le siège est situé au sein de la Maison Régionale de Rugby au Pradet dans le Var, a été officiellement créée en juillet 2018 de la fusion des Comités Régionaux Provence et Côte d'Azur. Elle regroupe 124 clubs répartis sur 6 départements en Région Provence Alpes Côte d'Azur. Elle s'appuie sur une gouvernance structurée, proche des clubs et organisée autour de commissions stratégiques et opérationnelles. Une antenne (MOT84) est également implantée à Avignon (84).

2.1.1 LA STRUCTURE DIRIGEANTE

Bureau Directeur : Composé de 15 membres élus, représentant équitablement les départements du territoire.

Comité directeur : Composé de 40 membres élus et 6 membres de droit, représentant les Comités Départementaux.



2.1.2 LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Direction administrative : Une Directrice Générale en charge de l'équipe administrative et du fonctionnement administratif.

Salariés : 7 collaborateurs, chargés de la gestion quotidienne et des relations avec les clubs.

Appui logistique : Un réseau de plusieurs référents bénévoles sur le terrain pour accompagner les actions locales.



2.1.3 LA STRUCTURE SPORTIVE

Direction sportive : Un Directeur Technique de Ligue et un Conseiller Technique de Ligue pour le pilotage des missions, en coordination avec la FFR et la Ligue.

Salariés : 11 collaborateurs dont 9 Conseillers techniques de clubs chargés d'accompagner les clubs dans leur structuration, 1 chargé de formation, 1 chargé du développement et de la coordination des commissions du Pôle Sportif.

Référents techniques : Collaborateurs mis à disposition par la Fédération, experts en formation, intervenant directement auprès des clubs.



2.4 ETAT DES INFRASTRUCTURES DE PRATIQUE DU RUGBY EN PACA

Source « diagnostic territorial du sport en région PACA de la conférence régionale du sport – Avril / Juin 2022

2.5.1 UNE PRESSION AUTOUR DES ÉQUIPEMENTS

Après l'Île-de-France et la Corse, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est celle où le nombre de licenciés par équipement est le plus élevé. La pression sur les équipements de la région est donc importante. 31 équipements pour 10 000 habitants en région PACA, contre 40 en moyenne en France.
Près de 20 000 équipements sont implantés en région PACA. On y compte 56 licenciés pour un équipement sportif

2.5.2 INÉGALITÉ DE DOTATION

La pression observée sur les équipements dans la comparaison nationale ne se manifeste pas de manière égale sur tout le territoire. Les départements urbains (CD06, CD13 et CD83) sont ceux dans lesquels la tension est la plus forte, à l'inverse des départements ruraux.

2.5.3 ANCIENNETÉ DES EQUIPEMENTS

En PACA, les départements les plus urbanisés sont ceux dont la proportion d'équipements anciens est la plus forte. Cette tendance est particulièrement remarquable dans les Bouches du Rhône.
Sur PACA, 15,96% des équipements sportifs, ont été construit à partir de 2005.

2.5.4 ACCESSIBILITÉ DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

L'accessibilité des équipements pour les personnes en situation de handicap est une notion difficile à évaluer quantitativement. En région PACA, 51.2% des équipements ne présentent aucune accessibilité.

2.5.5 L'OFFRE POUR LA PRATIQUE DU RUGBY EN PACA

La Ligue Sud compte 268 stades de rugby dont 264 (soit 98,5% d'entre eux) font l'objet d'une classification entre A et E, soit 100 licenciés par installation.
7 stades sont en classification A, 16 en classification B, 42 en classification C, 97 en classification D, et 102 en classification E.
61 stades sont équipés d'une pelouse synthétique.

3.
LES ACTEURS DU TERRITOIRE

3. LES ACTEURS DU TERRITOIRE

3.1 LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS DE LA LIGUE SUD

3.1.1 L'EDUCATION NATIONALE

- Programmes phares : "École Ovale" : initiation des jeunes au rugby en milieu scolaire (USEP, UNSS, UGSEL).
- Planète Ovale et sport universitaire.
- Formation des enseignants.
- Développement de passerelles entre les sections sportives scolaires et les clubs locaux.

3.1.2 LES INSTITUTIONS

- Etat, ANS, DRAJES,
- Région Sud,
- Conseils départementaux,
- CROS PACA
- Préfecture et SDJES,
- Collectivités locales, EPCI et métropole

3.1.3 LES PARTENAIRES PRIVES

Un partenariat historiquement fondé sur des relations privilégiées de proximité, les partenariats privés noués par la Ligue se sont fortement amplifiés et diversifiés, à la faveur d'une nouvelle politique commerciale de développement reposant notamment sur l'offre attractive «Coupe du Monde», à partir de la saison sportive 2021-2022.»
L'effet Coupe du Monde 2023 a permis, malgré une diminution du nombre de partenaires, de quasi maintenir le niveau de la saison précédente en montant.
A noter sur les saisons post "Coupe du Monde", une attractivité moins importante marquée par une lente érosion du nombre de partenaires compensée en montant par quelques conventions plus porteuses en numéraire ou en Echanges de Marchandises.

Saisons	Sponsoring			Mécénat			TOTAL Partenariat			TOTAL
	Nb	Montant	Echanges Marchandises	Nb	Montant	Echanges Marchandises	Nb	Montant	Echanges Marchandises	
20-21	4	7000	41 000	8	14 500	17000	12	21 500 €	58 000	79 500 €
21-22	9	56 000	37 000	28	23 800	21 700	37	79 800 €	58 700	138 500 €
22-23	6	17 000	41 000	24	53 000	22 700	30	70 000 €	63 700	133 700 €
23-24	6	32 380	51 900	19	45 800	18 246	25	78 180 €	70 146	148 326 €
24-25 (prev)	7	57 000	55 900	15	28 500	23 246	22	85 500 €	79 146	164 646 €

4.

LE RUGBY SUR LA LIGUE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

4. LE RUGBY SUR LA LIGUE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

4.1 LA PART DU RUGBY EN PACA

Source : Rapport de la Conférence du sport en PACA

Les pratiques sportives ont évolué sous l'influence de tendances sociétales, qui ont modifié l'approche sportive des pratiquants. En effet, le pratiquant adopte de plus en plus une posture de consommateur, en souhaitant faire du sport sans contrainte, « à la carte », changeant de discipline au gré de ses envies. Cette posture a également été encouragée par la digitalisation de la pratique sportive, avec une utilisation plus grande de la technologie rendant plus ludique la pratique sportive autonome.

Le rugby se place en 12ème position des sports olympiques en PACA, et au 4ème rang des sports collectifs. Alors qu'il se situe 9ème au niveau national, le rugby en région PACA est positionné comme 13ème activité fédérée, avec un pourcentage de 88,5% d'hommes pour 11,5% de femmes, et un âge moyen de 24 ans.

Vu le pourcentage d'hommes pratiquants, on peut même le considérer comme 2ème sport collectif régional en pratique masculine.

Le taux de pratique (nombre de licenciés rapporté à la population pour 10 000 habitants) du rugby est en dessous de la moyenne du taux moyen au niveau national. Celui-ci est tout de même très disparate selon le département.

	Fédération	Licenciés PACA	Nbre PRAT pour 10000 Hab	Age moyen	% Hommes	% Femmes	Nbre Clubs
1	Fédération Française de Football	123 317	259	22	89,85%	10,15%	649
2	Fédération Française de Tennis	101 593	206	37	70,50%	29,50%	204
3	Fédération Française de Natation	49 195	95	22	45,26%	54,74%	96
4	Fédération Française de Voile	42 312	82	39	63,07%	36,93%	153
5	Fédération Française de Golf	32 265	62	54	73,33%	26,68%	140
6	Fédération Française d'Equitation	32 306	62	21	33,73%	66,27%	730
7	Fédération Française de vol libre, Sports Boards et Disciplines Associées	28 649	57	36	67,17%	32,83%	111
8	Fédération Française de Handball	23 407	45	20	69,90%	30,04%	126
9	Fédération Française de Tir	21 879	42	48	88,89%	11,17%	174
10	Fédération Française de Basketball	21 559	41	19	65,86%	34,07%	165
11	Fédération Française de Pétanque et du Jeu Provençal	20 795	39	54	82,32%	17,68%	360
12	Fédération Française de la Randonnée Pédestre	20 135	38	60	35,13%	64,98%	
13	Fédération Française de Rugby	20 004	38	24	88,50%	11,47%	120
14	Fédération Française de Gymnastique	19 760	38	13	16,09%	83,91%	94
15	Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées	19 025	36	24	63,36%	36,64%	
16	Fédération Française d'Athlétisme	15 188	29	29	52,51%	47,49%	191



Observations-réflexions : La pratique du rugby en région est importante chez les hommes, beaucoup moins chez les femmes.
On observe également une offre sportive régionale importante en matière d'activités de pleine nature et plus globalement, d'activités sportives en extérieur, dans une région particulièrement attractive à l'échelle nationale.»

4.2 LES CLUBS

4.2.1 ETAT DES LIEUX

La Ligue PACA compte 128 clubs affiliés, dont 119 actifs. La grande majorité de ces clubs se trouvent implantés autour des métropoles littorales (Marseille, Nice Toulon) mais aussi à Avignon, soit dans les zones les plus urbanisées.

Hormis les villes de Digne, Gap, Manosque, Sisteron et Briançon, il n'y a que très peu de clubs implantés dans les territoires Alpins (CD04 et CD05).

Notre Ligue compte des clubs évoluant dans toutes les catégories de compétitions, du TOP 14 à la régionale 3, ainsi qu'en Ecole de Rugby (EdR) et en rugby loisir.

4.2.2 EVOLUTION DU NOMBRE DE CLUBS ET DU NOMBRE DE LICENCIES

Le nombre de clubs actifs est passé de 112 en 2018/2019 à 119 en 2024/2025, ce qui représente une relative stabilité en nombre de clubs. Le premier marqueur d'évolution significatif, est celui du nombre moyen de licenciés par clubs qui passe de 177 en 2018/2019 à 212 en 2024/2025

4.2.3 TAILLE DES CLUBS ET LEUR EVOLUTION

L'évolution la plus importante à mentionner sur la Ligue, est celle du nombre de clubs ayant plus de 300 licenciés, ce nombre passant de 19 à 38.



Observations-réflexions :

- **Légère hausse du nombre de clubs sur le territoire**
- **Augmentation du nombre moyen de licenciés par club**
- **Doublement du nombre de clubs à plus de 300 licenciés**

4.3 LES LICENCIES

4.3.1 EVOLUTION DES LICENCIES ET DES PRATIQUANTS EN PACA

La Ligue SUD PACA de Rugby a été officiellement créée en juillet 2018 de la fusion des Comités Régionaux Provence et Côte d'Azur.

Au point de départ du POS 2019-2024, la Ligue comptait 19 964 licenciés. (Fin de saison 2018-2019) et à la fin de saison 2023-2024, 26 162 licenciés. Sur cette période, le nombre de licenciés rugby en Ligue Sud a progressé de 31%, validant ainsi les actions programmées pour l'enjeu n°2, du POS précédent : « La stabilisation et l'augmentation du nombre de licenciés de la Ligue SUD PACA ».

Cette évolution du nombre de licenciés suit la même courbe au niveau national.

4.3.2 EVOLUTION DES EFECTIFS JOUEURS ET JOUEUSES ENTRE 2015 ET 2024

L'analyse de ce tableau, permet de constater une baisse des effectifs lors de la saison 2016/2017. Une inversion de la courbe d'évolution des licenciés, est marquante dès la saison 2020/2021, avec une forte pente, montrant le travail effectué par l'ensemble des clubs, les départements et de la Ligue.

Durant la période 2021 à 2024, la progression des licenciés(es) joueurs(ses) a progressé de 20,5% la saison 2021/2022, puis 9,9% durant la saison 2022/2023 et enfin 13,7% au cours de la saison 2023/2024

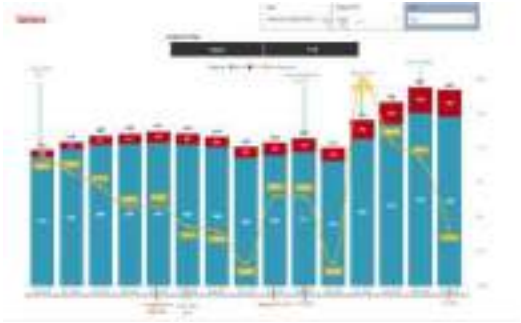
Durant la période 2021 à 2024, la progression des licenciés joueurs, pour la FFR, a progressé de 15,5% la saison 2021/2022, puis 7,5% durant la saison 2022/2023 et enfin 12,3% au cours de la saison 2023/2024.



Observations-réflexions : Durant la même période, 2021 à 2024, la courbe d'évolution des joueurs(ses) en PACA, a suivi une progression plus forte qu'au niveau national. 43% en PACA pour 39,9% à la FFR.

4.3.3 EVOLUTION DES EFFECTIFS SENIORS

Les effectifs Séniors sont en augmentation (8555 en 2024–2025) avec une stabilisation du nombre de pratiquants compétition.



4.3.4 EVOLUTION DES EFFECTIFS EN ECOLE DE RUGBY

On remarque que les effectifs EdR sont en hausse et retrouvent un niveau (nombre) légèrement supérieur aux meilleures années (2015-2016).
La création du Baby Rugby, élargit notre spectre de recrutement (4 fois plus de baby qu' en 2011), ce qui vient en partie compenser la baisse constatée sur les effectifs des moins de 14 ans.



4.3.5 EVOLUTION DES EFFECTIFS CHEZ LES JEUNES

Les chiffres totaux ne sont tout de même pas aussi importants que de 2013 à 2019
Le nombre de licenciées F18 n'a jamais été aussi haut. Ce nombre est passé de 70 en 2010–2011 à 205 en 2020–2021 pour atteindre 343 en 2024–2025.



Observations-réflexions : Les effectifs jeunes ré-augmentent également depuis 2021-2022 mais ne retrouvent pas les chiffres des années 2010.

Les effectifs jeunes féminines augmentent de manière régulière même si les effectifs globaux restent bas.

4.3.6 EVOLUTION DES LICENCIES LOISIRS

Les effectifs loisirs sont en augmentation depuis 2020–2021. La part des femmes y augmente grandement.
Le nombre de pratiquants de rugby loisirs sans plaquage est passé de 391 en 2020–2021 à 1452 en 2024–2025.
La part de femmes y reste à hauteur de 40%



Observations-réflexions : les effectifs Loisirs sont en augmentation et notamment la pratique du rugby sans plaquage.

La pratique loisirs sans plaquage est représentée à hauteur de 60% d'hommes et 40% de femmes, ce qui est largement supérieur aux autres "catégories".

4.3.7 EVOLUTION DES LICENCIEES FEMININES

A la lecture des tableaux ci-dessus (effectifs +18, effectifs jeunes et effectifs loisirs), on peut noter que les effectifs bruts de féminines sont en augmentation dans toutes les catégories, compétition séniors, compétition jeunes, et loisirs.
La représentation des licenciées féminines est très importante en Rugby Loisirs, puisque cela représente près de 57% des licenciées F+18 (En 2024–2025, le total de F+18 est de 1107 dont 635 licenciées LOISIRS).

	EdR	JEUNES	F+18 COMPETITION	F+18 LOISIRS
Nombre de licenciées en 2024-2025	834	343	491	619
PART de licenciées femmes dans la catégorie en 2024-2025	7,88%	15,1%*	9,98%	17,7%

4.3.8 FIDELISATION DES PRATIQUANTS

La lecture du taux de fidélisation à 6 ans montre un taux national à 46%. Tous les départements de la région sont donc en dessous de la moyenne nationale.

Par catégorie :
EDR : 45,30% au National - 39,9% en PACA
JEUNES : 41,6% au National - 35,9% en PACA
SENIORS : 50% au National - 50% en PACA



Observation-réflexion :
Ce taux de fidélisation, par rapport aux chiffres nationaux, doit attirer l'attention et amener des pistes de réflexion. Bien que les explications soient multifactorielles, il semble que cela doit être un axe d'amélioration fort à venir.

4.4 LES PRATIQUES FEDEREES

4.4.1 LES ECOLES DE RUGBY

Avec près de 49,2% des effectifs de la ligue, (11552 licenciés en EdR en 2023–2024 sur 23470 licenciés pratiquants), la pratique des EdR est une pratique qui s'organise de manière régulière et importante. Les M8, M10 et M12 ont 10 plateaux intégrés dans le calendrier annuel (hors tournois "privés") alors que les M14 en ont 15.
Avec pour chaque catégorie une moyenne de 19 sites pour chaque journée, on estime qu'il s'organise en ligue sud (Coordination FFR/Ligue/CD) quelques 900 plateaux par saison.

4.4.2 LES COMPETITIONS

4.4.2.1 LES COMPETITIONS REGIONALES

Les compétitions seniors régionales sont fortement entachées par des forfaits (20% des matchs). Il est à noter que lorsqu'une équipe est forfait en cours de saison, l'ensemble des rencontres qu'elle a déjà disputées sont comptabilisées dans les forfaits (ce qui peut expliquer en partie l'importance du pourcentage des forfaits).
1287 matches de rugby ont lieu par an dans les différents championnats régionaux.
Nos championnats régionaux seniors et jeunes intègrent les équipes Corses, pour un championnat commun.

Observations-réflexions : Rapporté à nos licenciés, nous avons un socle régional, faible : 40 collectifs seniors en Fédérale et pro pour 72 collectifs régionaux (attention 6 Niveaux seniors Fédérale et pro et 3 Niveaux régionaux).

4.4.2.1.1 COMPETITIONS REGIONALE SENIORS

Cette compétition concerne 79 équipes, et s'appuie sur une pyramide composée de :

- Une poule de 12 clubs en Régionale 1 (dont trois clubs Corses)
- Deux poules de 12 clubs en Régionale 2 (Dont deux clubs Corses)
- Deux poules de 12 clubs en Régionale 3
- Une poule de réserves R1, sans les équipes Corses, pour des raisons financières
- Une poule de réserves de R2/3, avec 10 équipes



4.4.2.1.2 COMPETITION FEMININES REGIONALES

Cette compétition concerne, 22 équipes, composée de :

- Féminines F+18 à X : 2 poules de 5 ou 6 pour 11 équipes au total
- Féminines F18 à X : 2 poules de 5 ou 6 pour 11 équipes au total



4.4.2.1.3 COMPETITION JEUNES REGIONAUX

Cette compétition concerne, 95 équipes, qui s'appuie sur une pyramide composée de :

M16 :
- 12 équipes en R1
- 35 équipes en R2
- 8 équipes en R3

M19 :
- 15 équipes en R1
- 25 équipes en R2



4.4.2.2.1 COMPETITIONS FEDERALES SENIORS

41 collectifs sont concernés par ces compétitions.

Aucun de ces clubs n'est implanté dans les départements 04 et 05.

- Un club en TOP14
- Deux clubs en PROD2
- Un club en Nationale 2
- Quatre clubs en Fédérale 1
- Six clubs en Fédérale 2
- Six clubs en Fédérale 3
- Une équipe en Espoirs élite
- Deux équipes en Espoirs accession
- Une équipe en Espoirs Nationaux
- Quatre équipes en Espoirs Fédéraux
- Six équipes en Fédérale B
- Six équipes en Excellence B



4.4.2.2.2 COMPETITIONS FEDERALES FEMININES

7 collectifs sont concernés par ces compétitions.

Aucun de ces clubs n'est implanté dans les départements 04 et 05.

- Une équipe en ELITE 2
- Une équipe en Fédérale 1
- Deux équipes F-18 à XV ELITE
- Trois équipes en F-18 à XV ACCESS



4.4.2.2.1 COMPETITIONS FEDERALES JEUNES

25 collectifs sont concernés par ces compétitions. Aucun de ces collectifs, n'est implanté dans les départements 04 et 05.

41 collectifs sont concernés par ces compétitions. Aucun de ces clubs n'est implanté dans les départements 04 et 05.

- Trois équipes en CRABOS
- Quatre équipes en ALAMERCERY
- Trois équipes en GAUDERMAN
- Six équipes en NATIONALE U16
- Neuf clubs en NATIONALE U18



4.5 LES PRATIQUES DE DEVELOPPEMENT

4.5.1 SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Le nombre d'enseignants formés est en diminution, au primaire comme au secondaire. La possibilité laissée par les directives de l'Education Nationale à former ses enseignants aux activités physiques et sportives diminue.

	Nombre d' Enseignants en formation		
NIVEAU	2021-2022	2022-2023	2023-2024
PRIMAIRE	166	192	113

	Nombre d' Enseignants en formation		
NIVEAU	2021-2022	2022-2023	2023-2024
SECONDAIRE	45	53	17

Nb de clubs accompagnés pour des cycles				
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Nb de clubs	31	33	29	45
Nb de classes CYCLE 3	288	319	386	257

L'accompagnement des clubs réalisant des cycles rugby a lui augmenté, avec un pic pour l'année coupe du monde (2022-2023). La légère diminution du nombre de classes en 2023–2024 est largement compensée par un nombre de clubs intervenants en milieu scolaire.

On peut penser que l'année Coupe du Monde a vu un nombre important de "grands évènements" scolaires regroupant beaucoup d'enfants, alors que la saison suivante a vu plus de clubs faire des évènements de taille moindre.



En 4 ans, avec 3 nouvelles sections pour 3 fermetures, le nombre de sections sportives est stable avec 11 sections en collège.

4.5.2 FEDERATION A MISSION

La Ligue Sud, sous l'impulsion des dispositifs fédéraux, s'implique sur des actions sociales et sociétales telles que :

L'animation des actions dans les quartiers et dans les zones rurales avec le TNQC (Tournoi National des Quartiers et des Campagnes) :

- 11 clubs inscrits en 2023–2024 pour 60 journées d'animation
- 15 clubs inscrits en 2024–2025 (chiffre au 27/03/2025) pour 74 journées d'animation (réparties en 70 journées dans les QPV et 4 journées en ZRR).

L'animation de "rugby dating" avec l'opération DU STADE VERS L'EMPLOI

- Première animation en 2022–2023 à Marseille (avec la maison de quartier) puis dispositif FFR avec 2 clubs
- Saison 2023–2024 : 4 clubs
- Saison 2024–2025 : 6 clubs

Le développement des sections de rugby santé

- 18 sections santés ont vu le jour en PACA, sous l'impulsion d'une équipe d'accompagnement des clubs qui a souhaité s'engager dans cette démarche
- Parmi ces sections, on en dénombre 5 qui sont orientées sur le rugby adapté.



4.6 LA FILIERE HAUT NIVEAU

4.6.1 ACCESSIBILITE AU HAUT NIVEAU

Cette filière est en lien très étroit avec la DTN qui pilote cela au niveau national, avec une déclinaison dans chaque ligue régionale. Les process autour de la détection en M15 et F15 sont donc pilotés et suivis par la DTN.

Le fonctionnement du Centre de Suivi M15 est animé régionalement et prend sens avec la détection des M14 qui est pilotée régionalement.
Un regroupement annuel des 100 meilleurs joueurs M14 existe depuis 4 saisons et sert de moment charnière de détection. L'ensemble de l'équipe technique de Ligue (CTC, CTL, DTL, Manager PPF), assistée d'un représentant de chaque club évoluant en élite jeune, anime le dispositif.
A l'issue de ce rassemblement, une cinquantaine de joueurs sont listés pour participer au CS n°1.
Ensuite, chaque CS voit son nombre diminuer, passant de 50 à 40 puis 35 et enfin environ 25-30 joueurs pour déterminer les entrées en Académie Pôle Espoir Régionales.
Ce nombre d'entrée est géré par la commission nationale de Haut Niveau et fluctue donc d'une année sur l'autre (entre 5-6 entrées environ par année d'âge pour une quinzaine maximum).

4.6.2 STRUCTURES DE PERFORMANCES (ACADEMIES)

Le dispositif de HAUT NIVEAU de la FFR prévoit des structures Académies Pôle Espoir Régionales (APER) en ligne avec le haut niveau régional, c'est-à-dire les équipes élites jeunes (RC Toulon, Provence-Rugby).

La possibilité est donnée au Stade Niçois d'accueillir des joueurs issus du PPF dans son académie.

Pour mailler le territoire, la Ligue investit des moyens dans deux secteurs de la région, Nice et Avignon, avec deux académies régionales. Ces académies ont pour but de fidéliser sur le territoire des pratiquants n'ayant pas accès (niveau sportif) aux APER mais désirant performer en s'entraînant plus.

Le territoire est donc couvert pour l'accès à la pratique du haut niveau chez les garçons, mais il n'en est pas de même pour la pratique des filles.
Les 2 APER accueillent des filles mais en nombre bien moins important. Avec 8 filles en structure sur l'ensemble du territoire régional, il convient de se poser la question de la création de structures régionales pour augmenter la possibilité pour les F18 de s'entrainer plus et performer.

4.6 LA FILIERE HAUT NIVEAU

4.6.3 HAUT NIVEAU REGIONAL

Si la structuration du haut niveau est très largement pilotée par la DTN, il revient à la Ligue de structurer sur son territoire la réflexion et l'animation du haut niveau régional, ceci afin de répondre à plusieurs objectifs :

OBJECTIF 1 : Continuer à suivre des joueurs hors filière HN
OBJECTIF 2 : Valoriser et fidéliser des pratiquant (e)s motivés par la performance
OBJECTIF 3 : Dynamiser l'activité sportive de ses Comités départementaux
OBJECTIF 4 : Améliorer les compétences autour du Seven
OBJECTIF 5 : Développer des liens à l'international

Afin de répondre à ces objectifs, l'animation de différents projets de sélection revient à la Ligue régionale.

Depuis 4 saisons, différentes sélections représentent la Ligue :

- Les sélections de l'Amicale du Tournoi des 6 Nations (AT6N) en M18 et F18 concernent les joueurs et joueuses des meilleurs niveaux régionaux (National et régional en Garçons, régional à X pour les filles). Ceci répond à l'objectif n°2 voire également à l'objectif n°1.
- Un tournoi annuel de sélection M15 en sélection départemental, débouchant depuis 2024 sur une sélection régionale (avec un match international), ce qui répond aux objectifs N°1, 2, 3 et 5 cités précédemment.
- Les F18 participent à deux types de sélections, une à XV avec un match (avec la région AuRA) contre les F18 de l'Italie (Objectif 1, 4 et 5) et une à 7 (championnats de France des régions) répondant aux objectifs 1, 2 et 4.

Observation – Réflexion : L'intégration de ces dates dans le calendrier des compétitions est un sujet toujours d'actualité au regard de l'ensemble des objectifs de l'animation du secteur haut niveau régional, et de la gestion de la compétition pour l'ensemble des licenciés, vecteur principal de fidélisation des jeunes.

5.
LES ENJEUX SOCIETAUX

5. LES ENJEUX SOCIETAUX

5.1 LA DEMARCHE ECO-RESPONSABLE

La Ligue a inscrit le développement durable au coeur de sa stratégie et de ses dispositifs, notamment par la réalisation d'une Charte RSO.

Cette démarche couvre les trois piliers de la politique nationale de Développement Durable (Pilier économique, pilier social et pilier environnemental). Elle s'inscrit aussi dans un contexte local en tenant compte des spécificités de la Ligue et celles de ses parties prenantes (Clubs, Comités Départementaux, licenciés, prestataires et partenaires).

Cette démarche a été déclinée autour de trois enjeux, neuf engagements et d'une série d'actions prioritaires.



POINT D'AVANCEMENT DES ACTIONS.

En l'état, 22 actions engagées : 12 actions réalisées, 10 actions en cours.

1. Préciser et redéfinir nos principaux processus managériaux et décisionnels
2. Finaliser nos principaux processus organisationnels et principales procédures
3. Mettre en place un Comité RSO chargé du respect de la démarche
4. Organiser 2 réunions annuelles de cohésion et de management
5. Organiser 1 réunion annuelle conviviale entre salariés et élus bénévoles
6. Réaliser un état des lieux et évaluer nos besoins par domaine, activités, et par temps de bénévolat nécessaire
7. Etablir des fiches de mission par domaine et par activité
8. Mettre en place un plan de communication spécifique de nature à favoriser le recrutement de bénévoles
9. Proposer les formations nécessaires à la bonne réalisation des missions des bénévoles
10. Favoriser l'intégration des bénévoles par la remise d'un livret d'accueil
11. Organiser un parcours d'accueil et un parrainage des bénévoles
12. Organiser une soirée annuelle du bénévolat
13. Mettre en place un dispositif d'invitations autour d'évènements sportifs ou autres
14. Mettre en place un dispositif de réduction de la consommation d'eau et d'énergie
15. Mettre en place un dispositif de réduction et de gestion des déchets
16. Intégrer les principes de développement durable dans l'organisation des évènements portés par la Ligue
17. Mettre en place des opérations de collecte et de redistribution des équipements de rugby via des partenaires dédiés
18. Accompagner les clubs volontaires à la mise en oeuvre d'une démarche RSO
19. Organiser des sessions de sensibilisation pour les salariés et les bénévoles
20. Former les salariés et les bénévoles aux consignes de tri et aux gestes et comportements éco-responsables
21. Mettre à disposition des clubs et de leurs licenciés un guide des « Bonnes Pratiques » en matière de développement durable
22. Sensibiliser les Comités Départementaux à la démarche et aux comportements éco-responsables

Observations-réflexions :

- **Un plan d'actions sur 4 ans.**
- **A mi- parcours, pas d'alerte particulière.**
- **Une 2ème phase relative à la participation des clubs à la démarche permettra de compléter et de juger de la réussite du projet.**

5.2 LA MIXITE

La loi du 02 mars 2022 a instauré une obligation de parité entre les femmes et les hommes dans les Comités Directeurs des organes déconcentrés des Fédérations à compter du 1er janvier 2028.
La Ligue a décidé d'anticiper cette obligation avec un double objectif :

- L'augmentation de la proportion des femmes parmi les licenciés, les éducateurs les dirigeants et les bénévoles
- La préparation de la transition à l'application de la loi pour être prêt en 2028

Pour cela, une série d'actions prioritaires ont été arrêtées autour du triptyque IDENTIFIER, RECRUTER, FORMER.

POINTS D'AVANCEMENT DES ACTIONS :

1. En l'état, 8 actions ont été engagées : 6 actions réalisées, 2 actions en cours.
2. Création d'une commission IDEEM (Imaginons le Développement de l'Equité, de l'Egalité et de la Mixité
3. Sensibiliser les clubs à la démarche et les accompagner dans l'dentification de leurs besoins
4. Construire un plan de communication
5. Lancer les recrutements de la 1ère promotion
6. Construire le plan de Formation « socle »
7. Construire le plan de Formation « Perfectionnement » pour la 1ère promotion
8. Lancer les recrutements de la 2ème promotion
9. Lancer les recrutements pour les saisons à venir

Observations-réflexions :
•27 femmes recrutées sur la 1ère Promotion, quasi essentiellement au sein des clubs
•27 femmes ont suivi le parcours de formation « socle »
•15 femmes issues de la 1ère Promotion suivent le parcours de formation « Perfectionnement »

5.3 LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET LES INCIVILITES

La lutte contre toutes les formes de violence dans et autour du stade est devenue depuis deux saisons une préoccupation majeure de la Ligue.

Elle s'adresse à tous les publics, majeurs comme mineurs : joueurs, éducateurs, dirigeants et supporters.

Les faits signalés sur les feuilles de match et en dehors des feuilles de match notamment sur les réseaux sociaux sont nombreux et en constante augmentation d'une année sur l'autre.

Evolution des cartons rouges (Ratio cartons / matchs joués) :

Compétition Régionale Séniors	Ratio Cartons Rouges
Sept. 2023 à Déc. 2023	0,37
Sept. 2024 à Déc. 2024	0,45

Compétition Régionale Séniors	Ratio Cartons Rouges
Janvier 2024 à avril 2024	0,45
Janvier 2025 à avril 2025	0,39

Compétition Régionale Jeunes	Ratio Cartons Rouges
Sep. 2023 à Déc. 2023	0,47
Sept. 2024 à Déc. 2024	0,53

Compétition Régionale Jeunes	Ratio Cartons Rouges
Janvier 2024 à avril 2024	0,21
Janvier 2025 à avril 2025	0,32

Observations-réflexions :
•Recrudescence des sanctions individuelles chez les jeunes
•27 Augmentation des sanctions contre personne morale pour donner suite aux directives fédérales données aux arbitres en début de saison, pour application du plan de lutte fédéral , contre les violences et les incivilités.

SYNTHÈSE DES MESURES PRISES :

Elles s'articulent autour du triptyque PREVENTION, FORMATION, SANCTION.

1. Création d'une Commission de Lutte contre les violences et incivilités
2. Constitution et mise en œuvre d'un dispositif spécifique pour les matchs qualifiés « à risque »
3. Conception et diffusion auprès des clubs d'une campagne d'affichage et d'annonces sonores lors des rencontres
4. Désignation systématique d'un Représentant Fédéral pour les rencontres jugées « à risque » des catégories M16 et M19
5. Création d'un Pôle « Ethique » au sein de la Commission des Ecoles de Rugby de la Ligue
6. Signature d'une convention avec le Groupement de Gendarmerie Régional (présence sur les rencontres à risque et animation d'ateliers)
7. Enrichissement de notre offre de formation par des modules spécifiques ouverts aux dirigeants et éducateurs



#STOPAUXVIOLENCES
#MONCLUBFAIRPLAY



6.
LES OFFICIELS DE MATCHS

6. LES OFFICIELS DE MATCHS

6.1 L'ARBITRAGE EN PACA

L'arbitrage du rugby en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) est encadré par la Ligue régionale Sud PACA. Elle est responsable de l'organisation des compétitions de rugby à XV.

La Ligue Sud dispose d'une Commission Régionale des Arbitres, chargée de superviser l'arbitrage dans la région. Cette commission est responsable du recrutement, de la formation et du perfectionnement des arbitres. Elle assure également les désignations pour les rencontres régionales et veille à l'application des règles du jeu et des règlements de la Fédération Française de Rugby.

ARBITRES ACTIFS LIGUE SUD - REPARTITION PAR NIVEAU

SAISON	Nombre	Fédéraux			Territoriaux	En formation	Stagiaires
		Secteur Pro	Classés	Interrégional			
2018/2019	148	2	19	29	56	23	19
2019/2020	147	2	22	13	48	42	19
2020/2021	140	2	19	15	52	22	28
2021/2022	127	2	20	13	47	18	24
2022/2023	153	4	24	14	47	45	17
2023/2024	168	4	21	17	39	47	37
2024/2025	173	4	23	18	49	42	35

ARBITRES ACTIFS LIGUE SUD - REPARTITION PAR AGE

	-de 20 ans	20-25	25-30	30-35	35-40	40-45	45-50	+ de 50 ans	TOTAL
2017/2018	25	25	20	25	24	19	10	10	158
2018/2019	19	33	25	15	19	20	7	11	149
2019/2020	19	41	35		35		17		147
2020/2021	9	34	31		37		26		137
2021/2022	18	13	11	10	18	15	11	9	105
2022/2023	28	27	22	15	23	17	12	9	153
2023/2024	35	18	33	22	26	16	12	6	168
2024/2025	34	15	18	23	26	21	17	9	173

6.1.1 LES ECOLES D'ARBITRAGE

Conformément à la volonté de la Fédération, de la DTNA et de la Ligue SUD PACA de créer des écoles d'arbitrage, il est essentiel d'engager une vraie dynamique autour de l'arbitrage, de le promouvoir et de le développer. C'est pourquoi on compte désormais 11 Ecoles d'Arbitrage en activité.

Ici réside la volonté affichée d'engager un processus de rénovation de l'image de l'arbitrage.

L'école d'arbitrage, l'inclusion réelle de l'arbitre au sein de son club et la diffusion d'une image positive par des jeunes joueurs-arbitres permettront d'améliorer l'image de l'arbitre, de son rôle et de ses missions.

L'arbitrage en PACA a désormais son référent « Ecoles d'Arbitrage ». Il est chargé de coordonner, développer et fédérer le projet des écoles d'arbitrage dans les différents bassins de la Ligue (avec l'appui des référents de bassins, des CTC et du formateur de Ligue).

6.1.2 LA FORMATION

Notre commission doit impulser la politique de formation de la DTNA au sein de notre Ligue.

La formation repose sur un programme élaboré par les formateurs nationaux, en conformité avec le déploiement national, c'est-à-dire faire les réunions de formations dans la même période donnée avec les mêmes thèmes abordés. Des groupes d'apprenants sont constitués en fonction de leur niveau.
Sébastien Royer, formateur au sein de la Ligue et son adjoint Julien Andréani, ont la charge de mettre en place cette formation en s'appuyant sur les 6 formateurs de secteurs.
Cette formation théorique sur l'apprentissage des règles du jeu et des règles administratives est complétée par des évaluations terrains faites par les superviseurs, aussi bien sur le terrain que lors des visionnages de matchs qui sont filmés par nos deux vidéastes ancien arbitres. Un programme comprenant des débriefings et des apports en mode coaching complète ce dispositif d'accompagnement.

Notre objectif est de former des arbitres, de leur donner la meilleure qualification possible, afin de les fidéliser dans la durée.

6.2 LES REPRESENTANTS FEDERAUX (RF) EN PACA :

La Ligue Sud dispose d'une Commission Régionale des Représentants Fédéraux, chargée de superviser les RF dans la région. Cette commission est responsable du recrutement, de la formation et du perfectionnement des RF. Elle assure également les désignations pour les rencontres régionales et veille à l'application des règles du jeu et des règlements de la Fédération Française de Rugby.

RF ACTIFS LIGUE SUD - REPARTITION PAR NIVEAU					
SAISON	Nombre	Fédéraux			Territoriaux
		RF1 Pro	RF1 Amateurs	RF2	RF 3
2018/2019	52	5	4	20	23
2019/2020	52	5	4	24	19
2020/2021	45	6	5	22	12
2021/2022	45	5	5	20	15
2022/2023	47	5	6	24	12
2023/2024	45	3	7	23	12
2024/2025	52	3	9	17	23

RF ACTIFS LIGUE SUD - REPARTITION PAR AGE									
	-de 20 ans	20-25	25-30	30-35	35-40	40-45	45-50	+ de 50 ans	TOTAL
2017/2018			1	1	1	1	2	47	
2018/2019			1	1	3	1		43	
2019/2020			1	1	4	3		43	
2020/2021			1		5	1		46	
2021/2022				1	3	3	1	37	
2022/2023				2	3	5	2	35	
2023/2024				1	3	7	3	31	
2024/2025			1	1	3	5	5	36	

6.2.1 LA FORMATION

La Formation Fédérale - Le COPIL. Le COPIL « Formation fédérale » se réunit au moins deux fois par an avec tous les formateurs Ligue RF ainsi que des intervenants de la FFR afin de valider le plan de formation national. Ce dernier sera ensuite décliné dans chaque Ligue en fonction de critères géographiques et humains.

La Formation Territoriale de nos RF : Notre Ligue, pour des raisons géographiques, est divisée en deux secteurs :

- Le secteur nord regroupant les départements du 84 - 13 - 04 - 05
- Le secteur sud regroupant les départements du 83 - 06

Trois réunions plénières sont organisées chaque année afin de dispenser les messages nécessaires à la bonne réalisation de nos missions.
Quatre autres réunions géographiques sont organisées tout au long de l'année.

ÉVALUATION :

Un premier positionnement a lieu en début de saison afin d'obtenir une « photo » du RF.
Un test d'évaluation a lieu en fin de saison afin de mesurer la progression du RF.
Des évaluations terrain tout au long de l'année, d'une à trois fois par saisons enfoncions des retours terrain.

ÉTHIQUE :

Tous les rapports de matchs sont contrôlés, les retour club et tous retours négatifs sont analysés et nous prononçons des sanctions vis-à-vis des RF fautifs (Formation, mis en garde, suspension, rétrogradation où démission).

ORGANISATION DE LA FORMATION DES RF :

La formation est composée d'un tronc commun pour tous les RF puis de spécificités suivant le niveau de chacun.
Sous l'égide du Copil fédéral, un parcours est organisé pour chacun.



7.
LA FORMATION

7. LA FORMATION

7.1 PREAMBULE

La Ligue Sud PACA de Rugby a souhaité créer son Institut Emploi Formation dès le début de son existence, suite à la fusion des Comités de Côte d'Azur et de Provence, pour souligner l'importance qu'elle accordait à la formation de tous les acteurs de la balle ovale.

Annoncé lors de l'AG de St Maximin le 18/12/2019, l'IREF sera officiellement mis en place dès le début 2020, figurera dans les actions prioritaires du POS de la Ligue et sera ainsi validé par la FFR. Dès le début de ses activités, l'IREF s'inscrira dans une démarche qualité, validée par l'Etat, dite de certification « Qualiopi », issue d'une analyse de 32 indicateurs formalisés.

L'IREF a obtenu une première certification pour 3 ans du 15 novembre 2021 au 14/11/24, puis une seconde certification pour la période du 15 novembre 2024 au 14 novembre 2027. Ce label garantit son avenir dans le domaine des formations diplômantes, car il est obligatoire pour assurer les formations au BPJEPS (partenaire du CFA Futurosud) et au DEJEPS (partenaire du Creps d'Aix en Provence). Celui-ci lui permet de travailler avec de nombreux financeurs institutionnels mais également de pouvoir proposer l'utilisation des CPF à certains candidats aux formations de l'IREF.

BILAN D'ACTIVITE de L'IREF

		2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Brevets Fédéraux								
	Total des Educateurs formés	263	333	366	374	445	496	525
	Accréditation	3	5	8	10	23	11	10
	Réactualisation	21	18	12	23	45	15	13
	Initiation /Découverte	93	105	107	131	126	171	178
	Développement	69	83	78	76	89	107	130
	Perfectionnement	39	42	40	32	54	61	76
	Optimisation	18	27	22	38	44	43	41
Certificats fédéraux								
	Baby Rugby			47	51	42	66	51
	Loisir R5			25	14	6	14	11
	Rugby à 7					12	12	12
Formations Diplomantes								
BP								
	Stagiaires formés	16	9	20	16	23	21	20
	Réussite	94%	78%	100%	94%	96%	82%	
DE								
	Stagiaires formés	21	19	20	18	18	15	18
	Voyage d'étude				Toulouse	Ecosse	Angleterre	Galles
	Nombre de centres de formation	11	14	19	21	23	23	23

7.2 BILAN DES FORMATIONS

7.2.1 FORMATION FEDERALE : UNE PROGRESSION FULGURANTE

La formation des futurs éducateurs a été la grande priorité et a atteint des résultats au-delà des prévisions ; l'analyse du tableau joint souligne la progression des BF formés qui sont passés de 243 (en 2018/19) à 522 (en 2024/25) soit un effectif qui a plus que doublé en 6 ans. Dès 2019, l'augmentation des BF atteint + 17%,. La progression fulgurante s'observe dès 2020/21 avec + 25%. Les années suivantes, ces progressions vont se poursuivre : de 10 à 15,7% par an, pour se stabiliser à 5,45% de 2024 à 2025. Au-delà de la croissance quantitative observée, il faut aussi noter de nouvelles offres dès 2020/21 avec les CF de Baby Rugby, de Loisirs à 5 et de Rugby à 7.

Les raisons de cette réussite sont multiples, et notamment la multiplication des lieux de formation et un partenariat efficace avec les clubs (cahier des charges des lieux de formation, apports d'équipements pédagogiques, repas ou collations offertes aux stagiaires en formation), soutenu par un accompagnement financier ciblé de l'IREF. C'est ainsi qu'il a été possible d'augmenter rapidement les sites validés de 11 à 19 en 2 ans (+72%) pour être à présent à 23. Cela a surtout permis de rapprocher, les candidats aux BF des lieux de formation et donc de mieux répondre aux attentes des clubs dans la qualité de leur encadrement au sein de l'EDR.

7.2.2 FORMATION DIPLOMANTE

7.2.2.1 NIVEAU NATIONAL

Au niveau national, le nombre d'éducateurs est en constante augmentation.
Au niveau national, la moyenne de joueurs par entraîneurs est de 13,95 en 2023–2024.



7.2.2.1 NIVEAU REGIONAL

En région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le nombre d'éducateurs est aussi en constante augmentation. La moyenne de joueurs par entraîneur est de 16,72.

Le nombre de diplômés d'État en 2018–2019 est de 119 pour 182 en 2023–2024.

(Source rapports Ovale 2018–2019 et 2023–2024)

LES BPJEPS : UNE EXPLOSION QUANTITATIVE

Une constante des résultats positifs. Pour 10 stagiaires en 2018, on est passé à 20 dès 2020 (le maximum autorisé par notre agréement Drajes) soit le doublement des effectifs.
Important travail de communication avec les clubs leur expliquant l'intérêt du recours à l'apprentissage pour une réelle immersion dans l'association avec fiche de poste et prise en charge de la formation. Une formation de qualité reconnue par la Drajes avec des pourcentages de réussite de 82 à 88% des candidats présentés au diplôme. La convention de mise à disposition des locaux de Provence Rugby permet de bénéficier de lieux facilement accessibles (liaison autoroutes). Le succès de cette formation attire de plus en plus de jeunes et de clubs (en moyenne 30 pour 20 places) que nous ne pouvons tous accueillir… Il faut prévoir un autre site de formation vers Toulon avec des moyens nouveaux et spécifiques.

LES DE JEPS AU CREPS D'AIX EN PROVENCE :

Stabilité et qualité Une stabilité quantitative et qualitative avec une moyenne à 18 stagiaires/an, retenus par le Creps qui nous confie les enseignements des UC 3 et 4. Les résultats demeurent à une moyenne de 78%. Depuis 2022, des voyages d'études sont organisés afin de promouvoir et découvrir l'enseignement du rugby ailleurs et de permettre les comparaisons : Toulouse, Ecosse, Angleterre et cette année Italie.

Évolution des éducateurs, joueurs et ratio joueurs/entraîneurs



	NB DE LICENCIES AVEC DIPLÔME	NB DE LICENCIES BF	NOMBRE DE LICENCIES RPTDE	PART DE RPTDE
SAISON 2018-2019	1070	786	119	11%
SAISON 2023-2024	1277	1049	182	13%

Observations-réflexions : Les chiffres de nombre brut montrent une dynamique d'éducateurs en lien avec le national, c'est-à-dire en augmentation constante. Le ratio nombre de joueurs par éducateurs est sensiblement comparable à la moyenne nationale. Il n'y a donc pas d'enjeu particulier à augmenter le nombre d'éducateurs, peut-être un enjeu à avoir autour de l'enrichissement de la formation, de l'accompagnement terrain des éducateurs formés et de leur suivi.

8.

LES ENJEUX DU TERRITOIRE – LES SWOT

8.1 DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

FORCES	FAIBLESSES
L'attractivité résidentielle des territoires en zone péri-urbaine se poursuit et s'intensifie. Ce sont notamment les villes de 5 000 à 50 000 habitants qui profitent de cette dynamique.	Près de 9 habitants sur 10, résident dans une des 13 grandes aires urbaines Le haut des départements du Var, et des Alpes Maritimes, une bonne partie du Vaucluse-est, les deux départements alpins concentrent les communes classées en ZRR. Quasiment aucun des clubs de la FFR n'y est implanté.
OPPORTUNITES	**MENACES**
L'attractivité de ces territoires, notamment en termes de politique sportive territoriale et de niveau d'équipement sportif. Le taux de chômage des moins de 25 ans demeure important en région. Le POS doit maintenir un haut niveau d'ambition s'agissant des projets à visée inclusive, en particulier dans le domaine de l'insertion par le sport et des politiques de formation qualifiante.	Migration résidentielle qui impacte l'évolution de la population sur ces territoires et sur les opportunités à évaluer en termes de captation de licencié.es, jeunes notamment Dès 2050, 30 % des habitants seraient âgés de 65 ans ou plus contre 23 % aujourd'hui.

8.2 STRUCTURATION DU TERRITOIRE (LIGUE / CD / CLUBS)

FORCES	FAIBLESSES
Gouvernance claire et structurée de la Ligue. Répartition équitable des représentants territoriaux dans la gouvernance de la Ligue. Des commissions actives et spécialisées, avec présence d'experts. Des collaborateurs formés régulièrement, polyvalents et professionnels. Maillage efficace du territoire par bassins. Capacité d'accueil de grands événements nationaux et internationaux, avec des infrastructures sportives adaptées et accessibles par voies routières, aériennes et ferroviaires.	Manque de méthodologie dans certaines commissions, pour une gestion de projet efficace. (Particulièrement sur le suivi et les comptes rendus). Hétérogénéité des Comités Départementaux : • Dans la structuration de leur gouvernance, impactant sur leurs missions décentralisées • Dans leur capacité d'accueil (locaux) des CTC et des clubs • Dans leurs ressources bénévoles et salariales (Quelques intervenants ou groupement d'employeurs) • Dans leurs ressources financières
OPPORTUNITES	**MENACES**
Le développement d'outils de communication et d'information interne. Le renouvellement des gouvernances des Comités Départementaux.	Déficit d'engagement et de disponibilité des bénévoles. Évolutions réglementaires pouvant complexifier la gestion (commissions régaliennes notamment).

8.3 LES ACTEURS DU TERRITOIRE

FORCES	FAIBLESSES
Reconnaissance des actions de la Ligue par les institutions publiques. Partenariats solides avec la Région et l'état (ANS). Représentation de la Ligue à la gouvernance du CROS PACA.	Dépendance à certaines subventions publiques (Région, ANS). Difficulté à mobiliser de nouveaux financeurs. Difficulté à fidéliser et à capter davantage de partenariat privé.
OPPORTUNITES	**MENACES**
Image favorable du rugby français au niveau national et international. <u>Perspectives éducatives :</u> • Accroître les interventions dans les zones sous-représentées • Créer des sections rugby dans les QPV et les zones rurales • Créer des sections rugby dans les collèges	Réduction des subventions publiques (Région, ANS, Conseils départementaux, communes, FFR). Situation critique des finances de la FFR. Instabilité des financements publics.

8.4 LES CLUBS, LES LICENCIES, LA FIDELISATION

FORCES	FAIBLESSES
Une dynamique de chiffres globalement en augmentation. • Hausse du nombre de clubs. • Hausse des effectifs moyen par clubs. • Hausse constante du nombre de licenciés sur les 4 dernières saisons. Des clubs avec un taux d'attractivité supérieur à la moyenne nationale. 2ème sport collectif masculin en nombre de licenciés et 4ème Ligue en taux de pratique. Une progression du nombre de femmes pratiquantes. Une forte hausse des pratiquants et pratiquantes loisirs à toucher. Sur les 4 dernières saisons, la courbe d'évolution des joueurs(ses) en PACA, a suivi une progression plus forte qu'au niveau national : 43% en PACA pour 39,9% à la FFR.	Le taux de fidélisation est inférieur à la moyenne nationale sur les catégories EDR et jeunes (5pts en dessous en EDR et 6pts en dessous en Jeunes). Un taux de féminisation plus faible qu'au niveau national et par rapport aux autres sports collectifs. Des catégories M14, M16, M19 avec moins d'effectif que lors des années 2010. Des taux de fidélisation globale en dessous de la moyenne nationale dans tous les départements. Un taux de pratique (nb de licenciés pour 10000 habitants) en dessous de la moyenne nationale et très hétérogène selon les départements et les secteurs.
OPPORTUNITES	**MENACES**
Une dynamique sportive et médiatique forte autour des équipes de France. Une image du rugby comme véritable outil éducatif Résultats des équipes phares de la région.	Une offre très importante de pratiques sportives concurrente au rugby, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Des clubs en tension constante (bénévolat, financements). Perception accidentogène de la pratique du rugby par les parents. Manque de communication sur le sujet. Tension sur les infrastructures sportives disponibles et leur niveau d'équipements.

8.5 PRATIQUE FEMININE

FORCES	FAIBLESSES
Des chiffres bruts en augmentation dans toutes les catégories depuis 10 ans. Des équipes F18 et F+18 en augmentation. Une part de femmes en rugby loisirs sans plaquage très importante (40%). Des actions de développement initiées depuis 3 saisons (EdR).	Un nombre de féminines licenciées en compétition faible. Peu de structures sportives et scolaires pour les jeunes filles de la région. Un nombre de licenciées EDR à développer. Maillage du territoire trop faible en collectifs féminins.
OPPORTUNITES	MENACES
Continuité de développement du challenge fédéral F15. Féminisation de la société. Rayonnement accru du rugby féminin au niveau national et/ou régional. Avoir une équipe phare dans la région en élite 1.	Développement très fort d'autres pratiques sportives féminines (football).

8.6 PRATIQUES FEDEREES ET DEVELOPPEMENT

FORCES	FAIBLESSES
Près de 50% des licenciés pratiquants sont sur les catégories EDR. Bonne structuration de la commission EDR. Lien avec les instances scolaires efficaces. Des clubs impliqués dans la fédération à mission.	Le fonctionnement de certaines EDR de club est hétérogène sur notre territoire. Le manque de souplesse de nos formats de compétitions. Baisse du nombre d'enseignants formés et faible nombre de structures sportives scolaires Manque de structures pour des joueurs investis (SSR) Peu de clubs impliqués dans des actions en ZRR
OPPORTUNITES	**MENACES**
Mise en place de la feuille de match dématérialisée à l'EDR. Possibilités d'associer des évènements scolaires lors d'évènements sportifs professionnels. Place grandissante des dispositifs « fédération à mission » FFR et les moyens associés.	Impact de l'image dégradée du rugby dans les médias sur la fluctuation des effectifs. Diminution du nombre d'heures de formations EPS (donc rugby) au menu de l'Education nationale. Déséquilibre entre les dispositifs « fédération à mission » versus les actions liées au coeur de l'activité de notre pratique sportive. Offre de pratique traditionnelle qui ne répond pas à la demande des jeunes générations.

8.7 ACCESSIBILITE HAUT NIVEAU

FORCES	FAIBLESSES
Un maillage régional des structures accueillant les garçons (académies et académies régionales). Une détection adaptée au territoire (Top 100 M14). Le lien (participation active) avec les structures ayant des équipes en élite jeunes du Top 100 au CS. Une activité de sélections régionales répondant aux multiples objectifs (performance, fidélisation, dynamisation).	Une absence de structures scolaires et sportives pour les filles (académies régionales). La place vacante dans le calendrier jeune pour une structuration des dates de sélection. Des staffs de sélection toujours à renforcer.
OPPORTUNITES	**MENACES**
La réforme du HN de la DTN. Le dispositif « sport études » avec des structures déjà existantes dans les lieux ciblés. Des ouvertures de sport études en projet. Un calendrier national intégrant toutes les dates de sélection.	La réforme du HN de la DTN. Des structures à créer dépendantes de la volonté des établissements scolaires. Recrutement excessif des clubs PRO sur les effectifs des clubs régionaux, amenant un appauvrissement du développement du haut niveau des bassins.

8.8 LA PRATIQUE CHEZ LES JEUNES

FORCES	FAIBLESSES
Bonne santé des effectifs en EDR (base de la pyramide). Prise de conscience par les clubs de la nécessité de fidélisation. Diminution du nombre de rassemblements. Des championnats qui proposent plus de matches. L'offre de pratique diversifiée (XV, Seven, sélections).	Place de la compétition trop centrale pour les encadrants, au détriment du versant formation. Une offre de pratique à stabiliser pour répondre à tous les enjeux (XV, Seven, Sélections). Attrait et appétit d'effectif des clubs élite et nationaux, qui entraînent une déstabilisation des collectifs régionaux.
OPPORTUNITES	**MENACES**
L'image du rugby comme véritable outil éducatif. Une dynamique sportive et médiatique autour des équipes de France positive.	Vision des parents d'une activité violente. Génération hyperconnectée et ses dérives (communication, désinformation, cyberviolences, addictions) Décalage entre la culture club et la génération actuelle.

8.9 LES OFFICIELS DE MATCHS

FORCES	FAIBLESSES
Bon niveau des arbitres fédéraux. Formation permanente dans tous les secteurs. Nombre conséquent de supervisions qui permettent d'évaluer les arbitres. 2 vidéastes qui filment les arbitres pour évaluation et formation. Couverture de quasiment toutes les rencontres.	Trop d'arbitres indisponibles. Trop grand turn over des ACF. Peu d'arbitres féminines. Manque d'investissement des arbitres dans leur club dû soit aux arbitres soit aux clubs. Manque de candidatures dans les Académies malgré la communication. Manque d'ACF majeurs issus d'anciens joueurs.
OPPORTUNITES	**MENACES**
Refonte de la charte qui devrait plus fidéliser les ACF. Dispositif « jeveuxarbitre@ffr.fr » qui facilite le recrutement. Améliorer le dispositif arbitre au sein du club avec l'aide des clubs.	Que la charte ne serve qu'à donner des points bonus et non à recruter des arbitres. Violence sur les terrains. Comportement des bancs envers nos jeunes arbitres débutants. Propos ignobles tenus dans les tribunes et sur les bancs envers les arbitres qui poussent certains à ne plus vouloir arbitrer. Indisponibilités récurrentes de nos arbitres.

8.10 LA FORMATION FEDERALE / IREF

FORCES	FAIBLESSES
Une Formation Fédérale reconnue et appréciée qui a fait évoluer ses méthodes pédagogiques et multiplié ses lieux de formation en se rapprochant des clubs, qui lui assurent un accueil de qualité. Des formations diplômantes (BPJEPS Rugby et DJEPS) dynamiques, que gère également l'IREF, avec un fort taux de réussite qui conforte le partenariat (recours à l'apprentissage) avec les clubs. Une constante et historique relation avec le Creps d'Aix en Provence et le CFA Futurosud. La Certification Qualiopi renouvelée 3 fois, de 2021 à novembre 2027, synonyme de reconnaissance des procédures de qualité mises en place. Une communication positive et efficace de la Ligue sur les offres de formation pour tous, sportifs, dirigeants, bénévoles… Une équipe pédagogique dimensionnée de manière efficace pour répondre à la demande de formation et de certification.	Une insuffisance de moyens apparaît pour répondre à l'accroissement permanent des inscrits aux formations des BF, à la coordination des 23 lieux de formation, et au suivi des stagiaires. L'existence du seul site de formation diplômante à Aix en Provence n'est plus adaptée aux attentes des clubs, vu leur répartition géographique dans la Ligue. Le développement des formations de dirigeants nécessite la mise en oeuvre d'initiatives pédagogiques, en cours de consolidation. La Ligue ne peut pas actuellement généraliser des offres de formation au PSC 1 sur l'ensemble du territoire sans de nouveaux partenariats.
OPPORTUNITES	**MENACES**
Forte demande de création de nouveaux lieux de formation diplômantes (BPJEPS Rugby) dans l'aire Toulonnaise, dans l'Est et ou le Nord de la Ligue régionale. Développement de nouvelles pratiques pédagogiques (Webinaires, Foad…) pour répondre efficacement aux demandes des dirigeants et bénévoles. Rapprochement avec d'autre Ligues sportives (Hand, Basket ...), pour créer de nouvelles formations (TFP CDSSA, CQP Technicien ...), pour dynamiser l'offre de formation pour des clubs souhaitant offrir un projet à long terme à certains jeunes. Des offres nouvelles, ciblées et évaluées pour garantir les équilibres budgétaires. L'accroissement des effectifs formés et diplômés.	Que la charte ne serve qu'à donner des points bonus et non à recruter des arbitres. Violence sur les terrains. Comportement des bancs envers nos jeunes arbitres débutants. Propos ignobles tenus dans les tribunes et sur les bancs envers les arbitres qui poussent certains à ne plus vouloir arbitrer. Indisponibilités récurrentes de nos arbitres.

8.11 ENJEUX SOCIETAUX (RSO, MIXITE, LUTTE CONTRE LES VIOLENCES ET INCIVILITES)

FORCES	FAIBLESSES
• Projets structurés et pilotés en mode projet avec méthode et objectifs clairs. • Existence d'une charte RSO, d'un plan d'actions avec des indicateurs de suivi. • Mise en oeuvre anticipée de la loi sur la mixité avec des résultats concrets. • Structuration d'une commission dédiée aux violences et incivilités. • Cohérence des actions avec les politiques publiques sportives locales, nationales et Fédérales.	• Manque de ressources humaines pour élargir et pérenniser certaines actions. • Faible mobilisation des clubs, sujets considérés comme non prioritaires. • Difficile essaimage des initiatives réussies auprès des clubs.
OPPORTUNITES	**MENACES**
• Sensibilité croissante des partenaires publics aux enjeux RSO, mixité, inclusion. • Valorisation des clubs engagés dans ces démarches (critère d'accès à certaines subventions). • Synergies avec la FFR et autres institutions régionales sur des projets d'inclusion et de citoyenneté.	• Augmentation des incivilités et violences, y compris sur les réseaux sociaux. • Adaptation de nos ressources aux changements liés à l'évolution sociétale (RSO). • Baisse d'engagement de nos bénévoles. • Déconnexion entre les enjeux institutionnels et la réalité de terrain dans certains clubs.

8.12 LES ACTEURS DU TERRITOIRE

FORCES	FAIBLESSES
• Reconnaissance des actions de la Ligue par les institutions publiques. • Partenariats solides avec la Région et l'Etat (ANS). • Représentation de la Ligue à la gouvernance du CROS PACA.	• Dépendance à certaines subventions publiques (Région, ANS). • Difficulté à mobiliser de nouveaux financeurs. • Difficulté à fidéliser et à capter le partenariat privé.
OPPORTUNITES	**MENACES**
Image favorable du rugby français au niveau national et international.	Réduction des subventions publiques (Région, ANS, Conseils départementaux, communes, FFR). Situation critique des finances de la FFR. Instabilité des financements publics.

8.13 ETAT DES INFRASTRUCTURES DE PRATIQUE DU RUGBY EN PACA

FORCES	FAIBLESSES
98,5% des installations sportives font l'objet d'une classification entre A et E. 61 terrains, soit 25% des terrains, sont équipés d'une pelouse synthétique. 7 stades en capacités d'accueillir des manifestations nationales et internationales. Présence du Stade Vélodrome à Marseille, 2ème stade en France au niveau capacité de spectateur.	Règlement des enceintes sportives pas suffisamment incitatif à la réalisation d'espaces dédiés aux arbitres féminines à partir de la catégorie D, soit, environ 75% du parc en PACA.
OPPORTUNITES	**MENACES**
Image favorable du rugby français au niveau national et international. Mise en place du plan 5+5=20 de la FFR, pour la modernisation des installations sportives.	Réduction des subventions publiques (Région, ANS, Conseils départementaux, communes, FFR). Coûts élevés des terrains synthétiques. Situation de monopole pour la réalisation des tests des pelouses synthétiques, avec un coût très élevé. Le parc d'installations sportives dédiés au rugby, est vieillissant. Pression immobilière en zone littorale, rendant impossible la réalisation de nouvelles infrastructures dédiés au rugby.